

WEBINAIRE INFORMATIF

« Comment réduire l'inconfort estival ? »



SAVE THE DATE

Plusieurs dates possibles :

Session 1 : Mardi 23 mars 2021 à 11h00

Session 2 : Jeudi 29 avril 2021 à 11h00

Session 3 : Jeudi 20 mai 2021 à 14h00

Session 4 : Mardi 22 juin 2021 à 14h00

Lieu : Visioconférence (envoi lien de connexion)

PUBLIC CIBLE

- o Responsables de patrimoine immobilier
- o Responsables et agents techniques
- o Tous les établissements sanitaires (ES) et services médico-sociaux (ESMS)
- o Tous statuts juridiques confondus
- o Situés dans la région Pays de la Loire

INSCRIPTION

- **Inscription obligatoire** : [Cliquez-ici](#)

- Capacité : Pas de limite

- Durée : ≈ 1h00

- Tarification : Gratuit

- Pré requis : Aucun

CONTACT

Yoann LELOUTRE

Conseiller en Energie Partagé (CEP)

02 53 48 29 36

yoann.leloutre@mapes-pdl.fr

Le confort estival va devenir (si ce n'est pas déjà le cas) la problématique majeure des prochaines décennies ! Comment le réduire / l'atteindre sans climatiser la totalité de son établissement ?

Climatisation = Augmentation des consommations énergétiques

Le « [confort d'été](#) » est fonction de paramètres sur lesquels il est possible d'agir, pour réduire la surchauffe rendant inconfortable un bâtiment ou un logement.

Ces paramètres sont liés à la conception et la gestion du bâtiment, et à certains éléments physiologiques.

Le confort d'été passe par la maîtrise de ces paramètres sans avoir forcément recours à la climatisation.

Ce webinaire permet de répondre aux questions ci-dessous :

1 / QU'EST-CE QUE LE CONFORT D'ÉTÉ ?

2 / COMMENT AMÉLIORER LE CONFORT THERMIQUE ?

3 / COMMENT QUANTIFIER L'AMÉLIORATION DU CONFORT ESTIVAL ?

OBJECTIFS

Mieux connaître le domaine de l'inconfort estival et les moyens d'actions :

- Provenance des sources de chaleur,
- Systèmes permettant de le réduire : Bâtiment existant
- Systèmes permettant de le réduire : Projet d'investissement
- Etudes techniques permettant de la quantifier
- Avantages de la géothermie

PROGRAMME :

- QU'EST-CE QUE LE CONFORT D'ÉTÉ ?
- COMMENT AMÉLIORER LE CONFORT THERMIQUE ?
 - o Sensibilisation
 - o Enveloppe / Isolation
 - o Végétalisation
 - o Protections solaires
 - o Ventilation / Humidification
 - o Climatisation (PAC air/air, PAC, air/eau, Géothermie)
- COMMENT QUANTIFIER L'AMÉLIORATION DU CONFORT ESTIVAL ?

WEBINAIRE INFORMATIF

« Comment réduire l'inconfort estival ? »